

N/Réf.: 770/vyf/vkx – 5554.01

Lausanne, le 15 février 2022

Commune de Concise - Projet zone 30 km/h – Extension RC 265

Monsieur le Syndic,
Madame la Conseillère municipale et Messieurs les Conseillers municipaux,

Suite à votre demande, la Sous-commission des limitations de vitesse (SCLV) procédera à une inspection locale :

Le mardi 22 mars 2022 de 13:30 à 14:30.

Le rendez-vous est fixé à l'Administration communale.

Lors de cette inspection, la SCLV recueillera les éléments nécessaires à la rédaction du rapport d'expertise déterminant l'opportunité de réglementer le trafic.

A la suite des dernières directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) concernant les distanciations sociales et spatiales nous vous remercions par avance de préparer une salle adaptée aux circonstances.

La SCLV sera composée de 4 membres en plus de vos autorités.

Le rapport d'expertise sera ensuite examiné par la Commission consultative de Circulation (CCC) lors de sa prochaine séance et les déterminations de celle-ci vous seront communiquées.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous réserverez à la Sous-commission et vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère municipale et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.



Laurent Tribolet
Chef de la Division entretien

Copies :

- Micaël Tille, président de la SCLV
- Vincent Yanef, inspecteur de la signalisation
- Sgtn Alain Devaud, responsable opérationnel du Bureau du radar – Police cantonale - Gendarmerie
- Claude Muller, voyer de l'arrondissement Nord